Rapport public Parcoursup session 2025

Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Autres candidats	32	245	76	76	29
		Bacheliers professionnels toutes séries	3	32	17	17	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	190	58	58	22	75,9 %
			Masculin	55	18	18	7	24,1 %
			Total	**245**	**76**	**76**	**29**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	24	16	16	3	100 %
			Masculin	8	1	1	0	0 %
			Total	**32**	**17**	**17**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	64	18	18	11	44 %
				AB	73	27	27	9	36 %
				B	23	11	11	4	16 %
				TB	8	2	2	1	4 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**173**	**59**	**59**	**25**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	25	1	1	1	25 %
				AB	30	12	12	3	75 %
				B	11	2	2	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**69**	**17**	**17**	**4**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**2**	**0**	**0**	**0**	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	**1**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	1	1	0	0 %
				AB	12	6	6	2	66,7 %
				B	10	5	5	0	0 %
				TB	6	4	4	1	33,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**32**	**17**	**17**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	134	41	41	11	37,9 %
			En réorientation	61	15	15	8	27,6 %
			Non scolarisés	32	8	8	2	6,9 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	16	12	12	8	27,6 %
			Total	**245**	**76**	**76**	**29**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	22	13	13	1	33,3 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	6	1	1	0	0 %
			Autres	3	2	2	2	66,7 %
			Total	**32**	**17**	**17**	**3**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35	13	13	5
			Autres doublettes	122	39	39	16
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	36	13	13	3
			Autres doublettes	25	3	3	1
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	22,3 %	25 %	25 %	23,8 %
		Autres doublettes	77,7 %	75 %	75 %	76,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Ifom - BTS - Services - Diététique et nutrition (5626)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	59 %	81,3 %	81,3 %	75 %
		Autres doublettes	41 %	18,8 %	18,8 %	25 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Disciplines scientifiques	Notes de SVT, physique-chimie, voire maths	Très important
	Français	Bulletins et résultats des épreuves anticipées	Important
	Sciences économiques et sociales	Notes de sciences économiques et sociales	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Rigueur dans le raisonnement	Appréciations des enseignants (bulletins-fiche avenir)	Important
	Méthodologie de travail	Appréciations des enseignants (bulletins-fiche avenir)	Important
Savoir-être	Travail en groupe	Fiche avenir-bulletins-commentaires des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Enquête métiers	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication en dehors de la vie scolaire	Projet de formation motivé	Très important
	Implication au sein de ses études	Projet de formation motivé- fiche avenir	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)

- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Tous les candidats qui n'ont pas une des spécialités mentionnée (Bac général ou Bac technologique) ne sera pas classé.
Tous les candidats qui n'ont pas validé une date d'entretien (mentionné dans le mode de selection) ne sont pas classés car c'est souvent des candidats qui ne postulent que par défaut et aucun projet précis n'est présenté pour candidater dans ce BTS.
L'entretien pouvant s'effectuer en presentiel ou en visio et avec le choix de la date et de l'heure de la part du candidat.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des voeux est examiné par un ou plusieurs membres de la commission pédagogique Parcoursup du Lycée, puis un entretien de selection est proposé aux candidats en visio ou en présentiel.
L'ensemble des notes de première et de terminale est intégré dans le calcul d'une moyenne des dossiers avec des pondérations sur certaines disciplines en fonction des spécialités choisies au lycée et section suivies.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet post BTS doit etre indiqué dans la présentation du dossier parcoursup.
Il est très important d'avoir rencontré des professionnels du domaine afin de valider le projet de ce BTS.
La venue aux portes ouvertes (3 sur l'année) est un plus pour découvrir la formation, le contenu, et la vie au sein de l'établissement.

Signature :
NATHALIE GUIHENEUF,
Chef d'établissement de l'établissement Ifom